



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE



Nombre de membres
du Conseil Communautaire

L'An DEUX MILLE DIX-SEPT, le 18 DECEMBRE à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le **13 décembre 2017**, s'est réuni à la Salle des Fêtes d'Hangest-en-Santerre sous la présidence de **Monsieur Pierre BOULANGER, Président.**

Titulaires : 69
Membres présents : 47

- supplés : 2
- représentés : 3

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Votants : 50

Mesdames MAILLART, PREVOST, SAINQUENTIN (Suppléante représentant Monsieur LECLABART, délégué de La Faloise) FLAMANT, WU, HALL, ROUX, BLONDEL, PETIT, NANSOT, Messieurs AUBRY, BARRE, FRANCELE, AMARA, COTTARD, DESROUSSEAU, BERTRAND Gilbert, DERLY, CAPELLE, MONTAIGNE, VAN OOTEGHEM, SUIN, HEBERT, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, BEAUMONT, LEVASSEUR, CARON, DEPRET, HENNEBERT, JUBERT, VAN GOETHEM, BERTRAND Jacques, GORET, RICARD, MOURIER, FRANCOIS, BOULANGER, LAMOTTE, GAUMONT, REMY, VAN DE VELDE, DRAGONNE, PELTIEZ, CAILLET (Suppléant représentant Monsieur SZYROKI, délégué de Sourdon) et MAROTTE.

Date de la convocation :
13 décembre 2017

Secrétaire de séance :
Marie-Christine MAILLART

● Disposaient d'un pouvoir :

Madame ROUX de Madame LEFEBVRE
Monsieur BARRE de Madame MARCEL
Monsieur PALLIER de Madame BLIN

● Absents excusés :

Mesdames MARCEL (Pouvoir remis à Monsieur BARRE) BLIN (Pouvoir remis à Monsieur PALLIER) LEFEBVRE (Pouvoir remis à Madame ROUX) Messieurs TEN, LECLABART (Représenté par Madame SAINQUENTIN) SZYROKI (Représenté par Monsieur CAILLET)

Absents non excusés : Mesdames MARSEILLE, ATTAGNANT, Messieurs DURAND, BOUCHER, DOUCHET, BINET, LECONTE, POTTIER, DUTILLEUX, VERMEIL, DAIGNY, HEYMAN, PICARD, BIECKENS, CHIRAT, DALRUE, LEROY et CLEMENT.

OBJET : DELIBERATION FIXANT LE RAPPORT SUR LA SITUATION DES AGENTS CONTRACTUELS - LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'ACCES A L'EMPLOI TITULAIRE ET LES MODALITES D'ORGANISATION DE LA SELECTION PROFESSIONNELLE

Le Vice-Président informe l'assemblée :

L'article 17 de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012, et le décret modifié n° 2012-193 du 22 novembre 2012, ouvrent la possibilité à certains agents contractuels de droit public de devenir fonctionnaires, si l'assemblée délibérante le prévoit.

Le bilan du plan de résorption de l'emploi précaire écoulé de la collectivité, ainsi que le rapport sur la situation des agents contractuels, éligibles au dispositif « d'accès à l'emploi titulaire », ont été effectués.

Ces informations ont été répertoriées dans un rapport joint à la présente délibération qui a été présenté au Comité Technique, lors de sa séance du 24 novembre 2017.

Au vu de ce rapport et compte tenu de la gestion prévisionnelle des effectifs, la collectivité doit élaborer un **programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire** qui détermine :

- * Les emplois qui seront ouverts à la sélection
- * Les grades associés
- * Le nombre de postes
- * Et la répartition des recrutements jusqu'au 12 mars 2018.

Les agents éligibles aux dispositifs seront informés du contenu du programme pluriannuel et des conditions de nomination. Ils pourront alors candidater, s'ils le souhaitent et se présenter devant une commission de sélection professionnelle.

Les agents reconnus aptes par la commission, seront inscrits sur liste d'aptitude et seront nommés au regard des conditions spécifiques de classement de leur grade.

Cette commission de sélection professionnelle peut être organisée :

- * Soit, en interne sous la présidence d'une personnalité qualifiée désignée par le Président du Centre de Gestion de la Somme et un fonctionnaire d'au moins la même catégorie hiérarchique que le grade d'accès et l'autorité territoriale ou une personne qu'il désigne
- * Soit confiée au Centre de Gestion de la Somme, par convention, avec toutefois la présence d'un fonctionnaire de la collectivité d'au moins de la même catégorie hiérarchique que le grade d'accès.

La CCALN opte pour la deuxième option et fait donc appel au Centre de Gestion de la Somme, pour l'organisation de la commission de la sélection professionnelle.

La commission d'évaluation professionnelle, chargée d'auditionner les candidats à la sélection professionnelle, se prononcera sur leur aptitude à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois du grade ouvert à la sélection, en tenant compte du type et du nombre de postes inscrits dans le programme pluriannuel.

Après avis du Comité Technique en date 24 novembre 2017, d'adopter le rapport sur la situation des agents contractuels et le programme pluriannuel « accès à l'emploi titulaire » ci-joint ;
Et de déléguer l'organisation des sélections professionnelles au Centre de Gestion de la Somme ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- > adopte la proposition ci-dessus détaillée ;
- > autorise le Président à signer la convention avec le Centre de Gestion de la Somme ;
- > inscrit au budget les crédits correspondants ;
- > autorise le Président et le Vice-Président chargé de l'Administration Générale, à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré le 18 DECEMBRE 2017 A HANGEST-en-SANTERRE

Le Président,

Pierre BOULANGER.



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le...27.12.17

**BILAN DU PLAN DE RESORPTION DE L'EMPLOI
PRECAIRE ECOULE**

RAPPORT PORTANT SUR LA SITUATION DES AGENTS

ET

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'ACCES A L'EMPLOI
TITULAIRE**

(loi n° 2012-347 du 12 mars 2012)

Fait à Moreuil le 02 novembre 2017
(Signature de l'autorité territoriale)

1- Bilan du plan de résorption de l'emploi précaire écoulé

A – Lister les prévisions de recrutement qui étaient programmées et le nombre de recrutements effectués par cadres d'emplois et grades

Année 2012					
	Nombre de postes ouverts et prévus dans le PPAET	Nombre de recrutements effectivement réalisés	Nombre CDI (transformation CDD en CDI au 13/03/2012 au titre de la loi Sauvadet)	Nombre de CDD reconduits en CDI (art. 3 loi 84-53)	Nombre de mise en stage pour les grades d'accès à la catégorie C
<i>Cadre d'emplois</i>	La ccaln n'a pas mis en place le dispositif compte tenu du contexte des fusions	0	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux : 1	0	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux : 2
<i>Grade</i>	0	0	Adjoint administratif territorial : 1	0	Adjoint technique territorial : 2

Année 2013					
	<i>Nombre de postes ouverts et prévus dans le PPAET</i>	<i>Nombre de recrutements effectivement réalisés (contractuels et titulaires)</i>	<i>Nombre CDI (transformation CDD en CDI au 13/03/2012 au titre de la loi Savadot)</i>	<i>Nombre de CDD reconduits en CDI (art. 3 loi 84-53)</i>	<i>Nombre de mise en stage pour les grades d'accès à la catégorie C</i>
<i>Cadre d'emplois</i>	La ccaln n'a pas mis en place le dispositif compte tenu du contexte des fusions	0	0	0	Cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux : 1 Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux : 1
<i>Grade</i>	0	0	0	0	Agent social territorial : 1 Adjoint administratif territorial : 1

Année 2014					
	<i>Nombre de postes ouverts et prévus dans le PPAET</i>	<i>Nombre de recrutements effectivement réalisés</i>	<i>Nombre CDI (transformation CDD en CDI au 13/03/2012 au titre de la loi Sauvadet)</i>	<i>Nombre de CDD reconduits en CDI (art. 3 loi 84-53)</i>	<i>Nombre de mise en stage pour les grades d'accès à la catégorie C</i>
<i>Cadre d'emplois</i>	La ccaln n'a pas mis en place le dispositif compte tenu du contexte des fusions	0	0	Cadre d'emplois des adjoints administratif territoriaux : 1 Cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux : 2	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux : 2
<i>Grade</i>	0	0	0	Adjoint administratif territorial : 1 Agent social territorial : 2	Adjoint technique territorial : 2

Année 2015					
	<i>Nombre de postes ouverts et prévus dans le PPAET</i>	<i>Nombre de recrutements effectivement réalisés</i>	<i>Nombre CDI (transformation CDD en CDI au 13/03/2012 au titre de la loi Sawadet)</i>	<i>Nombre de CDD reconduits en CDI (art. 3 loi 84-53)</i>	<i>Nombre de mise en stage pour les grades d'accès à la catégorie C</i>
<i>Cadre d'emplois</i>	La ccain n'a pas mis en place le dispositif compte tenu du contexte des fusions	0	0	Cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux : 1	0
<i>Grade</i>	0	0	0	Agent social territorial : 1	0

Année 2016

	<i>Nombre de postes ouverts et prévus dans le PPAET</i>	<i>Nombre de recrutements effectivement réalisés</i>	<i>Nombre CDI (transformation CDD en CDI au 13/03/2012 au titre de la loi Sauvadet)</i>	<i>Nombre de CDD reconduits en CDI (art. 3 loi 84-53)</i>	<i>Nombre de mise en stage pour les grades d'accès à la catégorie C</i>
<i>Cadre d'emploi</i>	La ccaln n'a pas mis en place le dispositif compte tenu du contexte des fusions	0	Cadre d'emplois des assistants socio éducatifs : 1	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux : 6 Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture : 3 Cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux : 4 Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux : 1	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux : 1 Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux : 2
<i>Grade</i>	0	0	Assistant socio éducatif : 1	Adjoint technique territorial : 6 Auxiliaire de puériculture de 1 ^{ère} classe : 3 Agent social territorial : 4 Adjoint administratif territorial : 1	Adjoint administratif territorial : 1 Adjoint technique territorial : 2

3- rapport sur l'éligibilité des agents contractuels au dispositif de titularisation

	Nombre de dossiers éligibles en 2017			Nombre de dossiers éligibles jusqu'au 12/03/2018		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Catégorie A	0	0	0	0	2	2
Catégorie B	0	0	0	0	0	0
Catégorie C	0	0	0	0	0	0

Répartition des dossiers éligibles à la titularisation en 2017 - 2018

Filière	2017		12/03/2018		Description des fonctions des postes recensés	Ancienneté acquise au 31/03/2013 (en ETP)	Ancienneté acquise à la date d'établissement du rapport (en ETP)
	Catégorie		Catégorie				
Administrative			A		Directrice Générale des services	11 ans 1 mois et 6 jours	11 ans 8 mois 26 jours
Administrative			A		Chargé de communication	11 ans 5 mois et 10 jours	12 ans et 7 jours

4 – Programme Pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire

A – Définition des besoins de la collectivité (à remplir obligatoirement)

Les besoins de la collectivité pour les années futures reposent essentiellement sur un besoin en agents :

- de la filière sociale (aide à domicile par exemple) au vu de la demande croissante (du fait du vieillissement de la population), à laquelle doit faire face le service d'aide à domicile de la CCALN.
- de la filière technique : au vu d'un certain nombre de départ à la retraite (agents de voirie par exemple : cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux)
- pérenniser le poste des agents décrits dans le tableau au vu du contexte de la fusion et des besoins en termes de communication et de management

B – Objectifs de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (à remplir obligatoirement)

La GPEC nous permettra de prévoir les besoins en termes de compétences suite aux nombreux départs en retraite en 2018. Elle se définit également comme un outil de prévention des risques.

Dans le cadre de la fusion et en vue d'une réorganisation des compétences, la GPEC rendra également possible l'évolution de la Collectivité en prévoyant le personnel qui sera nécessaire à la bonne marche de ces compétences, parfois nouvelles qu'aura adoptée la Collectivité.

Filière – cadre d’emplois - grade	Effectif titularisable en 2017	Effectif titularisable jusqu’au 12/03/2018	Conventionnement avec le CDG Oui/Non
Administrative – cadre d’emploi des attachés territoriaux – attaché		1	OUI
Administrative – cadre d’emploi des attachés territoriaux - attaché		1	OUI

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AVRE LUCE NOYE
144, rue du Cardinal Mercier
80110 MOREUIL

à

Sous-préfecture de Montdidier
7, rue Jean Dupuy
80500 MONTDIDIER

BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RÉCEPTION
A ÉTABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DECEMBRE 2017

Désignation des pièces	Référence de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle
ZAC d'Ailly sur Noye / Vente Boubaker	2017.18.12-1 Feuille 133 ✓	
Suppression et création de plusieurs emplois permanents – tableau des effectifs ✓	2017.18.12-2 Feuille 134 ✓	SOUS PREFECTURE DE MONTDIDIER 20 DEC. 2017 ARRIVÉE
Instauration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions sujétions expertise engagement professionnel (RIFSEEP) ✓	2017.18.12-3 Feuille 135 ✓	
Projet de régime indemnitaire pour les cadres d'emplois non éligibles au RIFSEEP ✓	2017.18.12-4 Feuille 136 ✓	
Instauration de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires ✓	2017.18.12-5 Feuille 137 ✓	
Aménagement du temps de travail	2017.18.12-6 Feuille 138 ✓	
Rapport sur la situation des agents contractuels – le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire et les modalités d'organisation de la sélection professionnelle ✓	2017.18.12-7 Feuille 139 ✓	
Contrat groupe d'assurance des risques statutaires 2018-2021 ✓	2017.18.12-8 Feuille 140 ✓	
Acomptes sur les subventions 2018 Régie de gestion d'ALMEO – Centre musical du Val de Somme – Centre musical LA SI SOL – Régie de gestion de l'office de tourisme Avre Luce Noye ✓	2017.18.12-9 Feuille 141 ✓	
Dissolution du Syndicat Mixte du Collège Jean Moulin / Convention portant sur l'organisation et la gestion du gymnase du collège Jean Moulin de Moreuil avec la commune de Thézy Glimont ✓	2017.18.12-10 Feuille 142 ✓	
Eolien- répartition du produit attendu et régime de compensation	2017.18-12 Feuille 144 ✓	
Avenants – conventions de délégation de compétence à l'Ameva pour la mise en œuvre du plan de gestion de l'Avre et de la Luce 2016-2020 ✓	2017.18.12-13 Feuille 145 ✓	

Désignation des pièces	Référence de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle
Avenant n°2 – contrat d'affermage – SPANC – Nantaise des eaux ✓	2017.18.12-14 Feuillet 146 ✓	
Avenant API – Groupement de commandes ✓	2017.18.12-15 Feuillet 147 ✓	
Modification du périmètre syndical – adjonction d'un EPCI – Syndicat mixte du Pays du Grand Amiénois ✓	2017.18.12-16 Feuillet 148 ✓	
Avenant au marché de prestation « enlèvement et transport des déchets issus de la déchèterie du Val de Noye / Lot « Enlèvement et traitement des déchets verts et déchets assimilés » ✓	2017.18.12-17 Feuillet 149 ✓	
Site de Folleville – contrat type de location ✓	2017.18.12-18 Feuillet 150 ✓	
Convention 2018 Théâtre du « Courant d'Air » Animation des ateliers amateurs « Et si on jouait » ✓	2017.18.12-19 Feuillet 151 ✓	
Convention de mise à disposition de locaux avec la ville de Moreuil – Accueils collectifs de mineurs – CAJ 2018 ✓	2017.18.12-20 Feuillet 152 ✓	
Decisions Modificatives N° 2 aux Budgets primitifs 2017	2017.18.12 -11 Feuillet 143	

SOUS PREFECTURE
DE MONTDIDIER

20 DEC. 2017

ARRIVÉE

Le Président,
Fait à Moreuil, le 22 décembre 2017

Pierre DOLKANGHER

Cachet de la collectivité et signature

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AVRE, LUCE NOYE

La preuve de la réception en préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la direction et la date de la réception.